

# RAPPORTEZ VOS FEUX DE DÉTRESSE PÉRIMÉS OU USAGÉS DANS VOTRE MAGASIN D'ACCASTILLAGE

SANS OBLIGATION D'ACHAT\*\*



## PYRÉO

L'éco-organisme des feux de signalisation pyrotechnique

Pyréo est l'éco-organisme dédié à la filière de traitement adaptée des engins de signalisation de détresse utilisés ou périmés, ou dont les détenteurs souhaitent se défaire. Ces engins ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.



1



Rapportez vos anciens feux de détresse\* dans votre magasin.

2



Un service de collecte est assuré.

3



Acheminement par un transporteur agréé.

4



Destruction dans un centre de traitement autorisé, sans nuisance pour l'environnement.

[www.pyreo.fr](http://www.pyreo.fr)

\*Feux à mains, fusées parachutes et fumigènes. \*\* Dans la limite des stocks autorisés dans votre magasin.